



## FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES** : Réaliser des TRAVAUX OU INTERVENTIONS D'ORDRE ELECTRIQUE ou ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE.

**CONTENU DE LA FORMATION** : Citer les limites de l'HABILITATION de son habilitation. Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE. Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. Décrire les séquences d'une CONSIGNATION; Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT. Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS et TRAVAUX BT.

**MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES** :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En multi-modal V1 : En Visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

**Durée en heures** : 21 heures

**CONDITIONS D'INSCRIPTION** : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

**En classe virtuelle** : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment : • différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, • identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ; • identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ; • lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

**RESULTAT ATTENDU** : Savoir travailler en sécurité. Etre habilitable par son chef d'entreprise.

**FINANCEMENT POSSIBLE** : Fond d'entreprise, OPCA, fond individuel.

**PROGRAMME - ACTION DE FORMATION** : aller vers

formation en présentiel

formation multimodale V1

Formation multimodale V2

FORMACODE 24049

Répertoire spécifique RS 1627 à 1632

RNCP non applicable

Correspondances à faire parvenir au 10 rue des Papèteries 63300 THIERS

FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.

SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES  
ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV  
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
<b>DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION</b>	
	Enonce les effets du courant électrique sur le corps humain
	donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
<b>DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.</b>	
	Cite les limites de l'environnement électrique.
<b>DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.</b>	
	Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
<b>DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.</b>	
	Connaît de rôle des intervenants.
<b>DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de</b>	
	Connait et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
<b>DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux</b>	
	Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
	Connaît les équipements de protection collective et leur fonction.
<b>DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.</b>	
	Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites
<b>DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un</b>	
	Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
	Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
<b>Pratique</b>	
	Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

**METHODE PEDAGOGIQUE** : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

**METHODE D'EVALUATION** : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habiliter selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

**DATES ET SESSIONS DES FORMATION :**

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE  
DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV  
PROGRAMME MULTIMODAL V1**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	<i>En classe virtuelle : 14h00</i>
	<b>DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION</b>
	Enonce les effets du courant électrique sur le corps humain
	donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
	<b>DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.</b>
	Cite les limites de l'environnement électrique.
	<b>DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.</b>
	Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
	<b>DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.</b>
	Connait de rôle des intervenants.
	<b>DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de</b>
	Connait et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	<b>DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux</b>
	Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
	Connait les équipements de protection collective et leur fonction.
	<b>DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.</b>
	Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	<b>DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un</b>
	Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
	Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
	<b>Pratique : en présentiel 7h00</b>
	Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

**METHODE PEDAGOGIQUE :** Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

**METHODE D'EVALUATION :** QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habilier selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

**DATES ET SESSIONS DES FORMATION :**

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE  
DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV  
PROGRAMME MULTIMODAL V2**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	<i>A distance : 14h00</i>
	<b>DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION</b>
	Énonce les effets du courant électrique sur le corps humain
	donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
	<b>DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.</b>
	Cite les limites de l'environnement électrique.
	<b>DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.</b>
	Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
	<b>DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.</b>
	Connaît de rôle des intervenants.
	<b>DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de</b>
	Connaît et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	<b>DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux</b>
	Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
	Connaît les équipements de protection collective et leur fonction.
	<b>DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.</b>
	Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	<b>DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un</b>
	Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
	Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
	<b>Pratique : en présentiel 7h00</b>
	Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

**METHODE PEDAGOGIQUE** : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

**METHODE D'EVALUATION** : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habilitier selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

**DATES ET SESSIONS DES FORMATION :**

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.